

POUR UN MUSEE DE LA PAIX A BUCARAMANGA -

A. Problématique et justification

Le projet intitulé « Projet de Gestion Culturelle pour la Formation du Musée de la Paix dans le Santander » est présenté par Wilson Bejarano, Wilson Barrios, Sandra Arismendi et Edgar Cruz, dans le cadre de leur spécialisation en Gestion Culturelle. Dans le but de créer un projet qui leur permet de donner une plus ample visibilité de la culture, les auteurs ont eu l'idée de créer un Musée de la Paix basé sur les expériences dans les différents observatoires de culture citoyenne en Colombie.

Le contexte de violence dans le pays a inspiré le développement d'interventions au niveau social. Quelques unes ont mis en relation le rétablissement psychoaffectif avec des éléments esthétiques et culturels. Dès lors, il est proposé d'utiliser ces éléments en donnant une orientation vers le concept de la paix et des effets de la violence.

Les médias ont contribué à la création d'une culture de violence par la construction de stéréotypes sociaux. Même s'ils ne sont pas les seuls moyens de construction de cette culture de violence, ils y contribuent beaucoup. Face à ce phénomène, il est proposé la création d'un programme de gestion culturelle qui permet de promouvoir des univers symboliques qui font une sorte de contrepoids face à cette culture de violence.

L'idée est la construction d'une culture de paix par la promotion symbolique de la non - violence. Le Musée de la Paix constituera un espace de développement du concept de la paix comme une valeur culturelle immatérielle. Le projet permettra d'établir un dialogue avec les différentes formes de représentation de la paix, les actions, les espaces, acteurs et valeurs. Aussi, il permettra de développer des expositions itinérantes et des programmes éducatifs dirigés aux différents secteurs sociaux.

B. Objectifs

Généraux

- Création d'un Musée de la Paix à Bucaramanga à travers la recherche des phénomènes qui incluent la construction esthétique du concept de paix comme valeur immatérielle.
- Création d'une conscience de paix dans la population par le biais de la conservation du patrimoine matériel et immatériel des colombiens dont sa riche culture.

Spécifiques

- Création et financement du projet.
- Recompilation historique des processus de violence - paix dans la région de Santander.
- Recompilation des représentations sociales par rapport à la paix.
- Inventaire des éléments iconographiques reconnus au niveau social comme des éléments relatifs à la paix.
- Gestation de l'espace de fonctionnement du Musée.
- Publicité et promotion du Musée dans les institutions qui travaillent le sujet de violence et paix.

C. Justification

Le projet prétend explorer les racines culturelles qui sont directement liées au développement des peuples, aux changements démographiques, aux processus de relocalisation. Il ne veut pas commercialiser les causes de la violence en Colombie. Néanmoins, y seront exposées les effets de la guerre pour éviter son retour. L'objectif est de créer un musée d'éducation pour la paix, sur la base des données psychologiques, éthiques, le principe de légalité, la beauté, l'harmonie, les coutumes, les mythes, etc.

La « Politique Nationale Permanente de Paix » est une initiative construite par l'église catholique colombienne et la Commission de Conciliation Nationale. Dans ce sens a été construit le « Décalogue pour une Politique Nationale Permanente de Paix », lequel affirme des principes de base comme :

1. Reconnaissance de la dignité et la protection de la Personne Humaine.
2. Un agenda étendu pour la paix comme une garantie d'une paix durable.
3. Un consensus national qui prend en compte l'intérêt de tous et pas des particuliers ou des groupes spécifiques.
4. Participation de la société colombienne
5. Une continuité dans le temps et dans les contenus. Une politique applicable au-delà des échéances politiques.
6. Solution politique et négociée du conflit colombien. Une négociation politique et non pas une confrontation militaire.
7. Construction de procédures pour la paix. Instruments pour définir la forme, le temps et les lieux des négociations.
8. Condamnation du terrorisme, narcotraffic et commerce illicite des armes.
9. Coopération Internationale pour la Paix. Accueillir la participation de la communauté internationale dans la solution des problèmes nationaux.
10. Limites du Processus de négociation. Etablir des sujets non - négociables comme le droit à la vie et la dignité humaine, les principes de droit international humanitaire, la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale, le renforcement de la démocratie et de l'état social et le recours à la force légitimé par l'état.